



COMMUNIQUE DE PRESSE

## La Fonderie et Facom nouent un partenariat au service du « Made in France »

A Paris et Morangis le 7 octobre 2014 - [La Fonderie](#), agence publique numérique d'Île-de-France et [FACOM](#), leader européen d'outillage à main, signent un partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de solutions d'outillage dédiées aux lieux de fabrication collaboratifs : les Fablabs (de l'anglais « fabrication laboratory ») ou « makerspaces ».

La Fonderie et FACOM souhaitent promouvoir le savoir-faire français d'une part et encourager le mouvement des "makers" et l'émergence de nouveaux lieux d'innovation d'autre part. Ce partenariat favorisera l'excellence dans le développement de l'économie numérique et industrielle en France.

Pour La Fonderie qui met un point d'honneur à valoriser le « made in France », ce partenariat s'inscrit dans le cadre de ses actions en faveur de la création d'espaces dédiés à l'innovation. Cette démarche est en totale adéquation avec les efforts de FACOM pour qui l'innovation est un axe stratégique de développement.

La Fonderie sélectionnera les outils nécessaires à l'équipement des « fablabs » en collaboration avec FACOM. L'objectif pour les deux partenaires est d'équiper les *Fablabs* de France.

En 2014, grâce au troisième appel à projets tiers lieux<sup>1</sup> du conseil régional Île-de-France, une demi-douzaine d'espaces de fabrication supplémentaires ont été financés en Île-de-France.

Pour Jean-Baptiste Roger, Directeur de La Fonderie : « *Les « makers » savent que pour changer le monde il faut d'abord de bons outils. Nous sommes très heureux de co-construire avec Facom, tant nos valeurs d'engagement et de valorisation du savoir-faire français se conjuguent* »

---

<sup>1</sup> La Région a mis en place, il y a 3 ans, un appel à projets pour favoriser l'émergence de tiers lieux sur le territoire francilien. Cela comprend:

- les espaces de coworking et les bureaux partagés, qui proposent des locations de bureau pour une durée donnée ;
- les télécentres, locaux partagés entre plusieurs entreprises et/ou télétravailleurs implantés en zone périphérique, proche et lointaines banlieues.

L'objectif de ce dispositif de la politique numérique régional est d'aider financièrement à la réalisation des projets, sous la forme d'une subvention à hauteur de 50 % du budget total des travaux d'aménagement (hors gros oeuvre) et d'équipement des lieux (bureaux, réseau, et équipement divers). Ces financements dont le plafond est de 200 K€ concernent donc uniquement l'aménagement et l'équipement des lieux.

Pour Guillaume Bonafé, directeur marketing de la division « Industrial & Automotive Repair » du groupe Stanley Black & Decker : « *Nous sommes fiers de pouvoir équiper des utilisateurs qui travaillent chaque jour au développement économique, numérique et industriel de la France. Ce partenariat reflète nos efforts constants en matière d'innovation et nous permettra une nouvelle fois d'être au plus près de nos utilisateurs afin de répondre au mieux à leurs attentes* ».

###

#### **À propos de Facom**

FACOM est la marque d'outillage leader en Europe, filiale du groupe Stanley Black & Decker, premier groupe mondial d'outillage. FACOM est né à Paris en 1918. Forte d'usines et de centres de distribution dédiés, la présence industrielle européenne de la marque constitue un atout majeur pour ses clients. FACOM fournit à des professionnels du monde entier des produits haut de gamme et met l'accent sur l'innovation. FACOM investit durablement dans la recherche et le développement afin d'imaginer aujourd'hui les outils dont les professionnels auront besoin demain.

#### **À propos de La Fonderie**

La Fonderie, agence publique numérique d'Île-de-France, est un organisme associé du Conseil régional d'Île-de-France. Ses objectifs sont de participer au développement de l'économie numérique en Île-de-France. L'agence encourage le foisonnement et l'innovation technologique sur le territoire francilien, réfléchit aux nouveaux enjeux culturels et sociaux induits par le numérique, préfigure les politiques publiques utiles au secteur des TIC, ajuste et amplifie les dispositifs d'intervention qui fondent la politique numérique du Conseil régional Île-de-France.

Contact presse : Coralie Jugan - 01 41 99 92 33 - [c.jugan@actionmedia.fr](mailto:c.jugan@actionmedia.fr)